



École du Grand Pavois de Saint-Yves



MATÉRIEL SCOLAIRE – 5^e année (3^e cycle) 2025-2026

Description	Requis	Quantité	✓
Cahiers quadrillés millimétriques à 3 trous sans spirale	✓	2	
Cahiers à 3 trous sans spirale	✓	9	
Cartables de 1 ½ pouce	✓	2	
Ciseau (grandeur moyenne)	✓	1	
Colles en bâton, 40 g	✓	2	
Crayons effaçables à sec	✓	2	
Crayon feutre permanent noir à pointe fine	✓	1	
Crayons de couleur de bois, aiguisés	✓	24	
Crayons de mine HB aiguisés	✓	12	
Duo-tangs plastifiés avec pochettes (couleur au choix)	✓	12	
Rapporteur d'angle	✓	1	
Étui à crayon à deux compartiments (ou deux étuis)	✓	1	
Feuilles protectrices (pqt de 10)	✓	2	
Feuilles mobiles lignées (pqt de 100)	✓	1	
Gomme à effacer	✓	2	
Marqueurs lavables, boîte de 12 crayons	✓	1	
Règle métrique de 30 cm	✓	1	
Stylos (rouge ou bleu, couleur au choix)	✓	2	
Surligneurs (rose, bleu, vert, jaune)	✓	4	
Tablette quadrillée trouée si possible	✓	1	
Taille-crayons avec réceptacle qui visse	✓	1	
Pour l'éducation physique : *Paire d'espadrilles, gilet à manche courte (T-shirt), pantalon court et sac en tissu pour transporter ces articles *Pour les cours d'éducation physique, les espadrilles d'intérieur pourront aussi être utilisées au gymnase.	✓	1	
Sac à dos	✓	1	

- **Tout le matériel doit être identifié au nom de l'enfant.**
- Casque d'écoute (dans un sac plastique de type « ziploc » identifié). L'école mettra des casques ou écouteurs à la disposition des élèves qui le souhaitent. Cependant, pour des raisons d'hygiène, le parent peut s'en procurer de son choix.
- Les crayons doivent tous être taillés et identifiés avant d'être envoyés à l'école. Si possible, lorsque vous les identifiez, ajoutez un papier collant pour que l'étiquette ne lève pas.
- L'élève a l'obligation de remettre les manuels en bon état à la fin de l'année et les manuels endommagés pourront être facturés aux parents. Pour protéger les manuels, on suggère de les recouvrir avec du plastique.
- Flûte : l'école peut en prêter aux élèves. Celles-ci seront désinfectées par la suite. Cependant, pour des raisons d'hygiène, le parent peut s'en procurer une que l'enfant pourra conserver tout son primaire.

NOUS VOUS RAPPELONS L'IMPORTANCE DE RÉCUPÉRER LE MATÉRIEL DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, À TITRE D'ÉCONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT.